



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Département de la solidarité et de l'emploi
Office cantonal de l'inspection et des relations du travail

OCIRT
Relations du travail
Case postale 1255
1211 Genève 26 La Praille
Suisse

Aux entreprises apparentées au secteur concerné

N/réf. : MD/NaD

Genève, le 3 février 2012

Concerne : **Usages pour le personnel d'exploitation des entreprises de PARCS ET JARDINS, DE PEPINIERES ET DE L'ARBORICULTURE**

Madame, Monsieur,

Nous vous informons que le document de base UPJ 2008 reflétant les usages de votre secteur est complété ainsi :

PONT DE FIN D'ANNÉE (jours fériés et vacances de fin d'année 2012 – 2013)

Tableau de fermeture des ateliers et des chantiers

Etant donné qu'**une semaine de vacances** doit obligatoirement être prise en **fin d'année**, le tableau de fermeture des ateliers et des chantiers est le suivant :

LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31	01	02	03	04	05	06
07	08	09	10	11	12	13

- 5 jours ouvrables payés comme vacances
(24, 27, 28 décembre 2012 et 3, 4 janvier 2013))
- 4 jours fériés indemnisés
(25, 31 décembre 2012 et 1, 2 janvier 2013))
- 1 jour compensé
(26 décembre 2012))
-

Le travail s'arrêtera le **vendredi 21 décembre 2012 à 15h00** et reprendra le **lundi 7 janvier 2013 au matin**.

Les entreprises ont la possibilité **d'avancer** la fermeture avant le pont de fin d'année ou de **retarder** la reprise du travail après ce même pont de fin d'année, **dans le cadre de la prise de la 5^{ème} semaine de vacances, d'entente entre l'employeur et le personnel soumis aux usages.**

PLANNING HORAIRES 2012

Vous trouverez ce planning 2012 en annexe à la présente.

Restant à votre disposition pour tout complément d'information, nous vous prions d'agréer,
Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.



Muriel Devins
Adjointe administrative

Annexe : Planning horaire 2012

NB : Pour vos soumissions vous pouvez commander notre attestation par e-mail à :
http://www.geneve.ch/ocirt/relation_travail/attestation.asp